

- b) en des soins temporaires à donner à
 - des malades sortant de clinique (convalescents),
 - des malades pouvant être traités à domicile
- c) dans l'assistance aux mourants.

Les besoins matériels vont de pair avec les besoins psychologiques:

- contacts humains, aide et soutien moral pour briser la solitude,
- soutien aux personnes s'occupant de malades, de personnes âgées ou handicapées.

2. Solutions éventuelles et appréciation de ces solutions:
Dans certaines régions il existe plusieurs services de soins à domicile. Cette situation entraîne des problèmes de non-collaboration, de double emploi.
Dans d'autres régions le service est pratiquement inexistant.

Parfois les actes para-médicaux sont assurés sélectivement, le délai pour bénéficier des prestations est trop long, le matériel demandé n'est pas disponible, la qualité des soins est parfois négligée.
Une association estime que l'organisation se heurte à des problèmes financiers.

3. Solution du maintien à domicile par rapport à la solution du placement en institution :
- Les quatre associations sont d'avis que le m.à.d. comporte des avantages sur plusieurs plans:
- avantages psychologiques certains car cette solution répond le plus souvent au désir du malade,
 - avantages matériels à long terme parce que l'intéressé est pris en charge par l'entourage à condition d'offrir un appui moral et éducatif à cet entourage,
 - prévention secondaire de l'aggravation de la maladie ou du handicap.
- Le maintien de la personne âgée, malade ou handicapée dans son milieu d'origine peut constituer un enrichissement pour son entourage et la société, mais représente aussi une charge importante pour la famille et l'entourage.

4. Nécessité d'établir une structure de m.à.d.:
- Les différents professionnels estiment qu'il y a nécessité absolue d'établir des structures spécifiques permettant de donner une solution globale et rapide aux différents problèmes et de décharger les hôpitaux qui, par définition, traitent les maladies aiguës.

5. Obstacles au m.à.d.:
- Les obstacles les plus cités sont :
- le mode de non-financement par les caisses de maladie,
 - logement inadapté,
 - manque de confort élémentaire,
 - services trop éloignés aux rayons d'action,
 - entourage réticent ou incapable de collaborer,
 - problèmes liés à la personne concernée (désorientation, attitude exigeante).